



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

4EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016

23 ET 24 JUIN

N° 2016/E4/039

**REPONSE DE M. Jean-Christophe ANGELINI, Conseiller Exécutif
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Christophe CANIONI
Au nom du Groupe «FRONT NATIONAL»**

OBJET : T.P.E.

Monsieur le Conseiller Territorial,

Si je peux comprendre que vous puissiez légitimement vous interroger sur les engagements de l'Etat vis-à-vis des entreprises de Corse, je crois, en revanche que ce n'est pas par l'outrance que nous pourrions collectivement trouver des solutions pérennes que vous appelez de vos vœux.

Sans nullement me dérober et je vais répondre très clairement à votre question, qu'il me soit permis ici de rappeler quand même quelques éléments de contexte.

Cela fait aujourd'hui six mois que le nouvel exécutif est arrivé aux responsabilités de la Collectivité Territoriale de Corse dans les conditions que vous connaissez puisqu'elles ont été rappelées à maintes reprises par le Président du Conseil Exécutif de Corse et ont fait même l'objet d'un large débat lors de l'adoption du Budget primitif de notre Collectivité.

Comme le Président SIMEONI et l'ensemble du Conseil Exécutif, j'ai trouvé à ma prise de fonction une situation très critique en ce qui concerne le soutien au développement économique de notre Collectivité.

Un budget de l'action économique qui n'a cessé de diminuer depuis 2010 pour arriver à un niveau de moins de 10 millions d'Euros en 2015.

Une agence dont les moyens avaient été peu à peu réduits et parfois dispersés.

Une multiplication de dispositifs d'aides publiques parfois non financés.

Des retards de paiement d'aides accordées par le Conseil Exécutif.

Bref j'arrête volontairement là cette litanie.

En six mois, il aurait donc fallu que nous fassions cesser ces difficultés et que nous engagions des réformes et des mesures pour accompagner un tissu entrepreneurial qui souffre et qui subit chaque jour un peu plus les effets de la crise qui touche la Corse.

Et pourtant Monsieur le Conseiller, c'est bien ce qui a été fait.

Dès ma prise de fonction j'ai accordé plus d'une centaine de rdv avec des représentants du monde économique, institutionnel et syndical afin de faire un rapide état des lieux de la situation, et surtout identifier les voies et moyens de mettre en œuvre les propositions de notre programme politique.

Avec les Chambres consulaires nous avons déjà identifié l'idée d'un partenariat renforcé pour aider les entreprises en difficulté, soutenir la reprise transmission et développer l'export.

Comme je l'ai dit précédemment à Vanina BOROMEI en réponse à sa question orale, une plateforme de détection et d'accompagnement des entreprises en difficultés notamment les TPE et les PME sera présentée dès la prochaine session. L'Etat mettra à la disposition de l'ADEC le Commissaire au redressement productif ainsi les entreprises disposeront d'un centre de ressources unique à l'écoute de leur difficulté et capable de proposer des solutions concrètes et immédiates.

Comme nous nous y sommes engagés dans notre programme politique nous allons donner corps à une plateforme emploi pour permettre de mobiliser les aides à l'emploi en faveur des demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi en Corse.

Une réforme de la plateforme Corse Financement est en cours pour simplifier l'accès au financement des entreprises et notamment les plus petites. La CADEC sera appelée à jouer un rôle important.

J'ai engagé une révision des dispositifs d'aides comme l'a souhaité le Président du Conseil Exécutif de Corse pour simplifier la vie des entreprises.

L'Etat s'est engagé à abonder le PEI d'une enveloppe de 20 millions d'Euros qui pourront être mobilisés pour des outils d'ingénierie financière c'est plus que ce qui a été fait en 12 ans par la CTC et l'Union européenne.

Mieux, des discussions sont d'ores et déjà ouvertes pour faire évoluer le crédit d'impôt Corse en faveur de l'investissement en portant son taux à 30%.

Enfin la C.T.C. a engagé le travail d'élaboration du SRDE2I auquel vous pour prendre utilement part pour faire des propositions et le Président du Conseil Exécutif a installé le Comité de Pilotage lundi dernier. Sachant qu'en application de la Loi NOTRe plus aucune aide ne pourra être allouée si elle n'est pas conforme aux prescription de ce schéma c'est dire son importance.

Mais au-delà de tout ceci et malgré les difficultés financières de notre Collectivité, le Conseil Exécutif a décidé de porter le budget de l'action économique pour 2016 à 16,5 millions d'Euros en AP et 13,5 en crédits de paiement c'est près de 40 % de plus en crédits de paiement que l'exercice 2016 !!!

Vous avez raison sur un point les promesses n'engagent que ceux qui y croient, mais en l'espèce le monde économique peut y croire car il constate que les engagements que nous prenons sont suivis d'effet.

Je vous remercie